

	CONCEPT	COURSES CONCERNÉES	CONDITIONS	LA RÉCOMPENSE	POINTS
Trophée Studio Harcourt	11 courses classiques sur les hippodromes France Galop : 100% PREMIUM.	6 courses pour Gentlemen-Riders & 5 courses pour Cavalières affiliées Trophée Studio Harcourt (cf. conditions de courses).	L'accès aux courses est réservé aux amateurs membres du Club GRC ou de leur club national (cotisation à jour). Si un même amateur remporte le challenge plusieurs fois, alors il sera récompensé différemment et le "portrait" sera attribué au second.	Qui ? Le Gentleman, la Cavalière (tous deux membres du Club GRC) et le propriétaire ayant cumulé le plus de points à la fin du circuit. Quoi ? Ils remporteront un portrait photo Harcourt et seront invités au Gala Annuel du Club lors duquel ils seront récompensés.	Système d'attribution des points aux amateurs & propriétaires : 10 au premier, 7 au second, 5 au troisième, 3 au quatrième, 2 au cinquième et 1 au sixième. En cas d'égalité de points le nombre de participation aux courses du challenge sera pris en compte.
Challenge de l'obstacle Equinaxy	Challenge sur l'ensemble des courses d'obstacles : PMH et PREMIUM.	Toutes les courses d'obstacles pour amateurs : haie, steeple-chase et cross-country affiliées Challenge de l'obstacle Equinaxy (cf. conditions de courses).		Qui ? L'amateur (CAV ou GR membres du Club GRC) ayant cumulé le plus de points à la fin du circuit. Quoi ? Le partenaire Equinaxy lui offrira son assurance pour l'année suivante et l'amateur sera invité au Gala Annuel Club où il sera récompensé.	Système d'attribution des points aux amateurs : 10 au premier, 7 au second, 5 au troisième, 3 au quatrième, 2 au cinquième et 1 au sixième. En cas d'égalité de points le nombre de participation aux courses du challenge sera pris en compte.
Handicap Challenge	Sélection de courses récurrentes pour des chevaux ayant une valeur inférieure ou égale à 30 K : 100% PREMIUM.	Une course par mois pour les Gentlemen et une pour les Cavalières, de mars à novembre (possiblement exception en juin) affiliées Handicap Challenge (cf. conditions de courses).	Seuls les amateurs membres du Club GRC (cotisation à jour) sont éligibles à la comptabilisation. Un même amateur peut remporter ce challenge plusieurs fois.	Qui ? Le Gentleman et la Cavalière (tous deux membres du Club GRC) ayant cumulé le plus de points à la fin du circuit. Quoi ? Ils seront invités au Gala Annuel du Club lors duquel ils seront récompensés.	
Challenge Hôtel Barrière Le Royal Deauville	Challenge mixte multi-régional : 100% PREMIUM.	Toutes les courses plates et mixtes (Gentlemen et Cavalières) affiliées Challenge Hôtel Barrière Le Royal Deauville (cf. conditions de courses).		Qui ? L'amateur (CAV ou GR membres du Club GRC), l'entraîneur et le propriétaire ayant cumulé le plus de points à la fin du circuit. Quoi ? L'amateur recevra un voucher pour 1 nuit au Royal, L'entraîneur et le propriétaire seront récompensés par un voucher à faire valoir dans un établissement Barrière et ils seront invités au Gala du Club à Deauville.	Système d'attribution des points aux amateurs, entraîneurs et propriétaires : 10 au premier, 7 au second, 5 au troisième, 3 au quatrième, 2 au cinquième et 1 au sixième. En cas d'égalité de points, le nombre de participation aux courses du challenge sera pris en compte.
Challenge France Sire	Challenge régional sur l'ensemble des courses plates réservées aux cavalières dans la région Ouest : PMH et PREMIUM.	Toutes les courses plates réservées aux cavalières au sein des Fédérations Anjou-Maine et Ouest affiliées Challenge France Sire (cf. conditions de courses).	Comptabilisation des points ouverte aux amateurs non-membres. Une même cavalière peut remporter plusieurs fois le challenge.	Qui ? La cavalière (pas nécessairement membre du Club GRC) ayant cumulé le plus de points à la fin du circuit. Quoi ? Elle sera récompensée par Arnaud Poirier, directeur général de France Sire.	Système d'attribution des points aux cavalières : 10 à la première, 7 à la seconde, 5 à la troisième, 3 à la quatrième, 2 à la cinquième et 1 point pour tout autre partant. En cas d'égalité de points le nombre de participation aux courses du challenge sera pris en compte.
Le Derby des 3 wissembourgeoises	Challenge local pour toutes les courses amateurs l'hippodrome de Wissembourg : 100% PMH.	Toutes les courses réservées aux amateurs sur l'hippodrome de Wissembourg : 3 dates en 2025.	Comptabilisation des points ouverte aux amateurs non-membres. Un même amateur peut remporter ce challenge plusieurs fois.	Qui ? L'amateur (pas nécessairement membre du Club GRC), l'entraîneur et le propriétaire ayant cumulé le plus de points à la fin du circuit. Quoi ? Ils seront récompensés par le Club GRC.	Système d'attribution des points aux amateurs, entraîneurs et propriétaires : 7 au premier, 5 au second, 4 au troisième, 3 au quatrième, 2 au cinquième et 1 point pour tout autre partant. En cas d'égalité de points le nombre de participation aux courses du challenge sera pris en compte.
Challenge de l'association des propriétaires du Sud-Ouest	Challenge régional sur l'ensemble des courses réservées aux amateurs dans la région Sud-Ouest : PMH et PREMIUM.	Toutes les courses plates mixtes, Cavalières, Gentlemen et courses d'obstacle dans la Fédération du Sud-Ouest. affiliées Challenge de l'Association des Propriétaires du Sud-Ouest (cf. conditions de courses).	Seuls les amateurs membres du Club GRC (cotisation à jour) sont éligibles à la comptabilisation des points du challenge. Un même amateur peut remporter ce challenge plusieurs fois.	Qui ? L'association des propriétaires du Sud-Ouest récompensera les propriétaires vainqueurs de chaque course et l'amateur (membre du Club GRC) ayant cumulé le plus de points à la fin du circuit. Quoi ? Il remportera une selle Cassou et sera invité à la soirée régionale du Sud-Ouest organisée par le Club GRC.	Système d'attribution des points aux amateurs : 10 au premier, 7 au second, 5 au troisième, 3 au quatrième, 2 au cinquième et 1 au sixième. En cas d'égalité de points le nombre de participation aux courses du challenge sera pris en compte.

CHALLENGES RÉGIONAUX INDÉPENDANTS

	CONCEPT	COURSES CONCERNÉES	CONDITIONS	LA RÉCOMPENSE	POINTS
Challenge de l'obstacle Colonel Bernard Marlin - Sellerie Bricault	Challenge régional sur l'ensemble des courses d'obstacle réservées aux Cavalières et Gentlemen-Riders dans la région Ouest : PMH et PREMIUM.	Toutes les courses d'obstacle réservées aux Cavalières et Gentlemen-Riders au sein des Fédérations Anjou-Maine, Ouest et Basse Normandie	Comptabilisation des points ouverte aux amateurs non-membres du Club GRC. Une/un même Cavalière ou Gentleman-Rider peut remporter plusieurs fois le challenge.	Qui ? La Cavalière ou le Gentleman-Rider (pas nécessairement membre du Club GRC) ayant cumulé le plus de points à la fin du circuit. Quoi ? Elle/Il sera récompensé par Lionel Bricault avec une selle d'entraînement.	Système d'attribution des points aux Cavalières et Gentlemen-Riders : 10 à la première, 7 à la seconde, 5 à la troisième, 3 à la quatrième, 2 à la cinquième et 1 point pour tout autre partant. En cas d'égalité de points le nombre de participation aux courses du challenge sera pris en compte.